



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 28 février 2023
Objet : Vote de la subvention au CCAS

L'an deux mille vingt et trois et le 28 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN Sylvie, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, AKLA Mohammed, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, M. CHAMBRE Emmanuel.

Procurations : Mme ROBERT Carole a donné procuration à M. Gilles GONCALVES.

Mr GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/03/2023

Application agréée E-leqolite.com

99_DE-004-210401089-20230228-2023_02_12-

Conseil Municipal du 28 février 2023

Délibération n° 2023/02/12

OBJET : Vote de la subvention au CCAS

Madame le Maire propose de fixer la subvention du CCAS à 15 000 €

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité vote un montant de 15 000 € pour la subvention au CCAS.

Malijai,
Le 28 février 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application ay été E-justice.com

99_DE-004-210401089-20230228-2023_02_12-